



AU SOMMAIRE

Sur une col'

- 1 L'ONUCI en action
- 2 L'Onuci face à la presse
- 3 Situation post-électorale
- 4 Portrait : Hadjé Akhaye Mogobaye, la fibre policière dans le sang
- 5 L'image de la semaine
- 6 Sur ONUCI FM...

Sur une col'

La Côte d'Ivoire réapprend à vivre après les stigmates nés de la crise postélectorale suite au refus de Laurent Gbagbo d'accepter le verdict du 28 novembre 2010. Des annonces pour la réouverture de l'administration, des établissements financiers et scolaires ont été faites. Le défi sécuritaire est important et le gouvernement s'y attèle avec ses moyens. Les populations qui ont été touchées dans leur dignité, dans leur chair et dans leur esprit ont décidé de réapprendre à vivre. La Côte d'Ivoire est leur pays d'origine, leur pays d'adoption ou leur pays où ils sont en fonction.

Le Représentant spécial des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire (ONUCI), Y.J Choi s'est rendu à New York pour expliquer la situation qui prévaut en Côte d'Ivoire et y rencontrer les responsables des pays contributeurs. « Je ferais en sorte que le résultat du 28 novembre soit sauvegardé » disait-il. Contre vents et marées, il a réussi à faire

triumpher la démocratie. La Communauté internationale a appuyé les actions menées par l'ONUCI à travers toutes les résolutions dont la 1975. L'ONUCI a eu un mandat beaucoup plus faible que l'imposition de la paix, et a néanmoins mené une opération militaire, sans échouer. La destruction d'Abidjan et la guerre civile ont été évitées.

L'ONUCI qui a su rester impartiale durant la crise a de nouveaux challenges. Une nouvelle orientation lui sera donnée en appui au gouvernement ivoirien. Les éléments clés seront : sécuritaire, humanitaire et Droits de l'homme. Avec au bout, un appui constant à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale. Dans certaines villes de l'intérieur du pays, des comités de veille et de paix se sont constitués pour avancer sur le chemin de la paix. La société civile, les autorités civiles et militaires étant parties prenantes.

Pour tous les observateurs, le rétablissement

de l'ordre donc un élément déterminant pour la relance de la Côte d'Ivoire. Les Forces Impartiales sont aux côtés des forces républicaines de Côte d'Ivoire dans ce sens. Les populations ont besoin d'être rassurées pour pouvoir vaquer à leurs occupations et participer efficacement au développement de leur pays. Il s'agit à présent de faire l'état des lieux et retrousser les manches pour les habitants de Côte d'Ivoire.

La mission onusienne a réitéré sa disponibilité à ne ménager aucun effort pour aider le Gouvernement à se hisser à la hauteur de ses défis qui pourraient servir de socle à la cohésion sociale et à la réconciliation nationale. Cela passera aussi par le retour des réfugiés internes et externes (près de 2000 au Ghana), par la justice, le respect des droits de l'homme, la tolérance et le dialogue. « La guerre est finie », il faut se remettre à la tâche pour la Côte d'Ivoire et la sous-région ■■■

1 L'ONUCI en action

• Le Général de corps d'armée Babacar Gaye, Conseiller militaire du Secrétaire général de l'ONU est en Côte d'Ivoire

Le Général de corps d'armée Babacar Gaye, Conseiller militaire pour les Opérations de Maintien de la Paix est en visite de travail en Côte d'Ivoire où il va séjourner jusqu'au 3 mai. Il rencontrera les différents contingents qui constituent les casques bleus de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), les responsables de la Force Française Licorne, les autorités civiles et militaires ivoiriennes. A Abidjan Il s'entretiendra entre autre avec le Chef de la Mission Onusienne, Y.J Choi et avec le Président de la République de

Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara qui l'a reçu vendredi 29 avril au Golf.

Durant son séjour en Côte d'Ivoire, le Général Gaye se rendra également à l'intérieur du pays. La présence de ce haut gradé des Nations Unies auprès de ses troupes est importante en cette période de sortie de crise en Côte d'Ivoire et pour l'appui constant de la mission dans sa contribution à la sécurisation du territoire.



• Le déminage de sites à Abidjan par l'ONUCI se poursuit

La Force militaire de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a débuté le jeudi 21 Avril, la dépollution des engins explosifs sur toute l'étendue du territoire ivoirien.

En effet, des équipes de déminage sont actives pour dépolluer les rues et les infrastructures des résidus de munitions, bombes et mines disséminés durant la période du conflit postélectoral.

En vue de mener à bien l'opération, l'ONUCI met à la disposition de la population les numéros suivants : **20238059 - 06206202 - 06205812 - 06205690 - 06205600 - 06203382- 06205814 - 06205815**, pour informer de la



présence d'un engin suspect ou dangereux. En attendant l'arrivée des équipes spécialisées il est conseillé de :

- Ne pas toucher à l'objet,
- Interdire à quiconque d'y toucher, surtout les enfants,
- Marquer l'emplacement de l'engin par un repère quelconque,
- Prévenir l'équipe de spécialistes de l'ONUCI via l'un des numéros déjà cités.

L'ONUCI dans le respect de son mandat, restera aux côtés des populations ivoiriennes pour les soutenir et contribuer au retour d'une vie normale le plus rapidement possible.

- **Le personnel de l'ONUCI Odienné apporte son soutien aux déplacés**

Ce sont des sacs de riz, un bidon d'huile, des cartons de savon et plusieurs produits alimentaires que le personnel des Nations Unies d'Odienné a offert aux personnes déplacées dans cette ville du fait de la crise postélectorale. Ce don témoigne une fois de leur disponibilité et de leur écoute surtout en cette période. La remise des ces produits et vivres a eu lieu dans les locaux de la Préfecture d'Odienné et réceptionnés par le première secrétaire général de préfecture, M. Chérif Brahim. Ce dernier au nom du préfet de région et du département d'Odienné, a remercié les donateurs pour ce geste et cette contribution qui permettra de venir en aide aux familles démunies. Il faut noter que ces déplacés venaient pour la plus part d'Abidjan, de Duekoue, de Bloléquin et de Toulépleu. Il faut rappeler que plus de 1778 personnes ont été enregistrées depuis la mise en place d'un Comité de Suivi et d'Assistance aux déplacés par les autorités locales d'Odienné.



- **Les fonctionnaires des Nations Unies et ONG affiliées offrent des vivres aux déplacés** de la région des Savanes

« Par ce geste symbolique, nous voulons témoigner notre compassion aux nombreux déplacés internes de la région des Savanes qui ont fui les combats dans le Sud. Nous venons ainsi réduire quelque peu leurs souffrances car nous avons contribué chacun dans son domaine, à la résolution de cette crise postélectorale ». Propos du porte-parole, Soro Koundiéléti, représentant le coordonnateur national du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour la région des Savanes. Les Nations Unies et les ONG affiliées ont été aux côtés des populations durant la crise postélectorale et ont aussi été des acteurs dans sa résolution. Elles ne pouvaient rester insensibles face à cet exode massif des populations. De nombreux sacs de riz, des cartons d'huile, de boîtes de tomates, du sel et des paquets de bouillon alimentaire ont été remis aux bénéficiaires qui à ce jour sont plus de 10.425 déplacés internes recensés



dans la région des Savanes.

FRÉQUENCES ONUCI FM

ABENGOUROU 94.7 • ABIDJAN 96.0 • ADZOPE 96.0 • BANGOLO 91.1 • BONDOKOU 100.1 • BOUAKÉ 95.3 • BOUNA 102.8 • BOUNDIALI 90.0 • DABAKALA 93.9 • DALOA 91.4 • DANANÉ 97.6 • DAOUKRO 94.7 • DUEKOUÉ 91.1 • FERKESSEDOUGOU • 104.4 • GUIGLO 93.7 • KORHOGO 95.3 • MAN 95.3 • ODIENNÉ 101.1 • SAN-PEDRO 106.3 • SEGUELA 101.8 • TABOU 95.3 • TOULEPLEU 93.7 • YAMOOUSSOUKRO 94.4 • ZUENOULA 95.3

Visitez notre site web : www.onuci.org

• L'ONUCI s'informe sur la situation du système judiciaire et pénitentiaire de Bongouanou dans la ville

Après la visite des maisons d'arrêt et de correction des villes de M'Bahiakro et Dimbokro les 14 et 15 avril dernier, la section "Etat de droit" de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a effectué le jeudi 28 Avril 2011, une mission d'évaluation du système judiciaire et pénitentiaire de la ville de Bongouanou, localité située à une soixantaine de Kilomètres de Daoukro. Cette mission conduite par M. Issa KONE, Conseiller aux Affaires Judiciaires de la section "Etat de droit" a permis de faire l'état des lieux après les derniers événements de la crise postélectorale et d'échanger avec les responsables de ces différentes structures pour envisager les mesures à prendre pour un redémarrage rapide du système judiciaire. Il ressort donc des visites effectuées que la maison d'arrêt a vu ses 115 pensionnaires dont 3 femmes s'évader et tout le matériel pillé. Le commissariat de Police et la brigade de Gendarmerie ont été partiellement saccagés avant l'arrivée des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) dans la ville. La section détachée du Tribunal de première instance a été épargnée.



Pour M. Issa KONE, il est important que ces structures soient réhabilitées dans le cadre de la reprise du travail. Il a salué les mesures prises par les autorités administratives et judiciaires restées sur place qui ont permis de sauvegarder ce qui n'a pas été endommagé. Il encourage donc la Police et la Gendarmerie à reprendre rapidement le travail pour que le volet pénal de la justice fonctionne.

2 L'Onuci face à la presse :

Le Porte Parole adjoint de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), Kenneth Blackman, a rencontré la presse nationale et internationale jeudi 28 avril 2011, au siège de la mission à Seboko. A ses côtés, M. Ndolamb Ngokwey, Coordonnateur Humanitaire du Système des Nations Unies et Guillaume Ngefa, Chef adjoint de la Division des Droits de l'homme. Au menu, la situation humanitaire, sécuritaire et celle des Droits de l'homme. Extraits :

- Malgré l'engagement de la communauté humanitaire à soutenir les efforts du Gouvernement certains obstacles d'ordre sécuritaire limitent nos interventions dans les zones de Yopougon et d'Abobo à Abidjan ainsi que dans le triangle Zouan Hounien, Toulepleu et Blolequin où nous déplorons la persistance de l'insécurité.

- Ces trois dernières semaines, la communauté humanitaire appuyée par un équipe du système des Nations Unies chargée de l'évaluation et de la coordination en cas de catastrophe (UNDAC) a effectué plusieurs missions aussi bien à Abidjan que dans le reste du pays pour identifier les groupes les plus vulnérables et leurs besoins.

- Les secteurs les plus touchés par la crise restent la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement, les abris et la protection des civils.

- L'accumulation de déchets ménagers depuis plusieurs semaines à certains endroits de ville d'Abidjan ainsi qu'à Man et Duekoue constitue une grave menace de santé publique à laquelle une action urgente et nécessaire.

- Près de 800 000 enfants ont manqué entre 4 et 6 mois de cours à cause de la crise.

- A la chute du régime Gbagbo, de nombreuses vic-



times ont rapporté une campagne systématique des pillages des maisons privées et des entreprises, des attaques nocturnes à domicile, des arrestations ainsi que exécutions sommaires et extrajudiciaires perpétrés aussi bien par des éléments armés dont certains ont été reconnus par la population comme étant des éléments des FRCI que par les miliciens pro-Gbagbo. L'implication des miliciens a été active dans l'exécution sommaire des personnes d'origine étrangère dans la commune de Yopougon.

- Une équipe d'une vingtaine des spécialistes des droits de l'homme et de la police de l'ONUCI va enquêter sur une période de trois semaines, à partir d'aujourd'hui.

- Dans les régions du centre, une autre équipe de spécialistes des droits de l'homme a débuté des enquêtes sur des allégations de violations graves dans les régions d'Issia, Daloa, Gagnoa et Divo.

- La présence à Abidjan depuis deux jours de l'équipe d'appui à la Commission d'enquête internationale créé par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à la demande du gouvernement ivoirien pour établir les faits et circonstance entourant les violations des droits de l'homme suivant l'élection présidentielle en vue d'identifier les responsables de tels actes et de les traduire en justice.

3 *Situation postélectorale:*

Droits et devoirs du journaliste ivoirien.

Extraits du code de déontologie adopté par les représentants de la presse nationale (Yamoussoukro, 29 Août 1992).

LES DEVOIRS DU JOURNALISTE

Les devoirs essentiels du journaliste dans la recherche, la rédaction, le commentaire de l'information qu'il met à la disposition du public sont les suivants :

ARTICLE PREMIER

Respecter les faits, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité.

ARTICLE 2

Ne publier que les informations dont l'origine, la véracité et l'exactitude sont établies. Dans le cas contraire, les accompagner de réserves nécessaires ; ne pas supprimer les informations essentielles et ne pas altérer les propos, les textes et les documents.

ARTICLE 3

Défendre, en tout lieu et en toute circonstance, la liberté qu'il a d'informer, de commenter et de critiquer, en tenant le scrupule et le souci de la justice comme règle première dans la publication honnête de ses informations.

ARTICLE 4

Ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies ou des documents, ni confondre son rôle avec celui du policier.

ARTICLE 5

Ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui de publicitaire ou de propagandiste ; n'accepter aucune consigne directe ou indirecte des annonceurs, des autorités administratives ou politiques.

ARTICLES 6

Refuser toute pression et n'accepter de directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction. Assumer la responsabilité pleine

et entière de tous ses écrits.

ARTICLE 7

Refuser tout avantage en numéraire ou en nature quelles qu'en soient la valeur et la provenance pour services rendus ou entendus. Refuser d'exploiter sa qualité de journaliste à des fins personnelles.

ARTICLE 8

Ne jamais révéler les circonstances dans lesquelles le journaliste a connu les faits qu'il rapporte, et ce, pour la protection de l'auteur des informations qu'il a pu recueillir.

ARTICLE 9

S'abstenir de toute atteinte à l'éthique sociale : incitation au tribalisme, à la xénophobie, à la révolte et au crime et délit, outrage aux bonnes mœurs, apologie des crimes de guerres et des crimes contre l'humanité.

ARTICLE 10

Respecter la vie privée des personnes. Le droit de la personne à protéger sa réputation et son intégrité doit être respecté. Eviter de publier des informations qui violent l'intimité de la vie privée.

ARTICLE 11

Rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte.

ARTICLE 12

S'interdire le plagiat, la calomnie la diffamation et les accusations sans fondement.

ARTICLE 13

Ne jamais solliciter la place d'un confrère ni provoquer un renvoi en offrant de travailler à des conditions inférieures.

ARTICLE 14

Ne reconnaître que la juridiction de ses pairs souveraine en matière d'honneur professionnel.

4 *Portrait : Hadjé Akhaye Mogobaye, la fibre policière dans le sang*

De nationalité tchadienne, l'Adjudant de police Hadjé Akhaye Mogobaye est la seule femme policière parmi les huit officiers de police des Nations Unies en Côte d'Ivoire (UNPOL) en service actuellement à Bondoukou. Née le 15 juillet 1972 à N'Ndjamena de père et de mère tous deux policiers, Hadjé a intégré la police nationale du Tchad après une formation de deux années reçue à l'école des corps de la paix de N'Djamena et un cursus scolaire de fin de second cycle au Lycée Technique de N'Djamena. Elle a rejoint l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) le 17 Août 2010 où à l'issue d'un stage de formation de déploiement au siège de la mission à Seboko, elle a pris fonction à Abidjan avant d'être affectée au poste UNPOL de Bondoukou le 25 octobre 2010. Ses collègues et supérieurs sont satisfaits de son travail car elle travaille bien et sans complexe. Selon le Commandant UNPOL Abalimane Mahamat, cette présence féminine au sein de son service est très appréciée : c'est elle qui apaise les uns et les autres lorsque les esprits s'échauffent, elle joue à la fois le rôle de mère, de sœur et de conseillère d'où ce



surnom affectif de « maman Hadjé » que lui ont donné ses collègues. La Côte d'Ivoire est un pays qu'elle apprécie beaucoup et elle souhaite qu'il retrouve la paix véritable et la réconciliation de ses fils afin qu'elle puisse y revenir pour retrouver les personnes sympathiques et accueillantes qu'elle a rencontrées.

5 *L'image de la semaine*



6 *Sur ONUCI FM ...*

ONU CI FM, la Radio de la Paix, dont l'objectif premier est d'informer les Ivoiriens dans le sens de la paix et de la réconciliation nationale vous offre des tranches d'information régulières tous les jours à 7h, 8h, 12h et 18h, le grand format du journal, à 9h et 16h, des bulletins et à 10h, 11h, 14h, 15h et 17h, des flashs d'informations. La Radio de la Paix vous propose aussi des reportages, des émissions, de la culture et de la musique.

Le samedi 30 avril, en invité spécial de la Rédaction, le Docteur David Zumenu, chercheur à l'Institut d'Etudes et de Sécurité de Pretoria en Afrique du Sud.

Il parlera de pacification d'Abidjan, **de désarmement et des défis à relever par le gouvernement.**

Pour les reportages et autres magazines, à compter du 2 mai le 7-12 met un accent particulier sur la réconci-

liation, le pardon et la paix.

Nous vous invitons à suivre particulièrement, le lundi 2 mai, un reportage **sur les traces des réfugiés ivoiriens au Ghana – précisément dans la ville de Sampa qui est devenu un centre commercial.** Le mardi 3 mai, un autre reportage à Odienné retracera la vie d'un paysan reconverti à un métier qu'il exerce depuis longtemps mais dont il ignore le nom.

Enfin, le mercredi 4 mai, journée consacrée aux plus jeunes verra une programmation spéciale avec un reportage dans le Centre d'action communautaire d'Ananguié, dans le Département de l'Agneby.

Une page spéciale sera ouverte à l'occasion de la **Journée mondiale de la liberté de la presse le mardi 3 mai.**

Visitez notre site web : www.onuci.org — Adresse twitter ONUCI : @ONUCINFO

Directeur de publication :

Hamadoun Touré

Redacteur en chef :

Eliane Hervo-Akendengué

Redaction graphique :

Jean Brice N'Doli

Illustrations :

Serge Aliké Assain

Crédit photos :

Basile Zoma, Pélagie Kouamé, PIO Bureaux terrains

ONU CI hebdo

Volume 1 • ONUCI hebdo